

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL

Séance du Mercredi 30 Novembre 2022

Objet : Convention ENEDIS poste transformation bornes recharges P3

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 Novembre à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY

Etaient excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/11/2022

Présents : 7

Date d'affichage : 24/11/2022

Votants : 7

Votes pour : 7

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Syndical le projet de convention proposé par Enedis pour la mise en place d'un transformateur pour l'alimentation de bornes de recharges sur le parking P3.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer cette convention avec Enedis.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

